



# AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

---

**PERMIS D'AMENAGER n° PA0291952600003**

**relatif à un projet de rénovation d'une habitation existante au 899 Traon**

---

Par arrêté du 16 juillet 2026, Monsieur le Maire de Plouguerneau a ordonné l'ouverture d'une mise à disposition du public portant sur la demande de permis d'aménager déposée par Monsieur CALVEZ Yves, relatif au projet de rénovation d'une habitation existante au 899 Traon.

La mise à disposition du public se déroulera **du lundi 10 août 2026 (9h00) au samedi 5 septembre 2026 (12h00) inclus**, soit pendant 27 jours consécutifs.

**Le dossier de permis d'aménager sera mis à la disposition du public à la mairie de Plouguerneau** aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mardi et samedi de 9h à 12h **et sur le site Internet de la commune** à l'adresse suivante : <https://plouguerneau.bzh/avis-denquetes-publiques/>

**Le public pourra déposer ses observations** pendant la période de mise à disposition du public, du selon les modalités suivantes :

- **sur le registre papier ouvert à la mairie de Plouguerneau**, aux jours et horaires habituels d'ouverture,
- **par voie postale** à l'adresse suivante : Mairie de Plouguerneau, 12 rue du Verger, 29880 PLOUGUERNEAU à l'attention de Monsieur le Maire,
- **par courriel**, à l'adresse suivante : [mairie@plouguerneau.bzh](mailto:mairie@plouguerneau.bzh) à l'attention de Monsieur le Maire.

A l'issue de la période de mise à disposition et avant de prendre une décision quant à la délivrance du permis d'aménager, le Maire en établira le bilan.